

ÉCOLE SPÉCIALISÉE DU CERAS

DIRECTION ET ADMINISTRATION

Directrice Pierrine Guillaume-Gentil-Tillmann **Sous-directeur socio-pédagogique** Alan Gamba **Sous-directeur administratif** Stéphane Sieber **Secrétaire de direction** Liliana Pereira Cardoso **Secrétaires-comptables** Coralie Calderara **Secrétaire médicale** Nicole Cuenat-Romaillet **Secrétaire remplaceant** Karine Jubin **Stagiaire Vacant**

UNITÉ SCOLAIRE, EDUCATIVE ET DE TRAITEMENT PERSONNEL ENSEIGNANT

Instituteurs/trices Jean-Fred Boillat, Marie Brossard, Catherine Brosin-Junod, Jehanne Carnal, Aurélie Diethelm, Sandrine Donini, Aline Ecabert, Nader El Faleh, Pierre-Alain Favre, Nadège Guenot, Marjorie Kuenzi, Baptiste Lerjen, Roxane Rappan, Joëlle Rosé Odiet, Manuel Streiff, Claude-Alain Thomann, Noémie Winkler **Décharges horaires et remplacements** Christine Arm Emery **Enseignante EFA et AGT** Christiane Flückiger **Enseignant EPS** Mario Jorge Moreira Da Costa

PERSONNEL EDUCATIF

Accueil hors périodes scolaires Martine Brusa, Karin Cuhe-Müller, Marina Cuenot, Martial Debély, Anne De Reynier, Karine Lagoute, Erika M'Poy-Geiser, Marianne Piaget, Caroline Salvi, Martin Wilhelm, Pierrette Willen-Matthey **Interventions en milieu scolaire et APS** Michel Amez-Droz, Valérie Scheurer Pelot **PEC** Michel Amez-Droz, Aline Lerjen, Réjane Roulet **Vaillieur** Martin Wilhem **Animateur** Martial Debély **Assistantes socio-éducatives** Martine Brusa, Karin Cuhe-Müller, Marina Cuenot, Karine Lagoute, Caroline Salvi

PERSONNEL THERAPEUTIQUE

Ergothérapeutes Hélène Artl, Caroline Bandelier Meystre, Eveline Erding-Kretzschmar, Linda Farias-Frey, Annemarie Guye-Jucker, Elisabeth Litsios-Nicole, Meryl Perret, Joanne Roth, Julia Siegenthaler, Céline Turuvani **Orthophonistes** Marion Bassin, Anne-Laure Develey, Morgane Gallet, Maryse Mathys, Marie-France Paillard Dind, Kim Pillonel, Coralie Sauser **Physiothérapeutes** Christine Gisiger-Güider, François Hans, Stefanie Küng Ezzine **Psychologue** Nathalie Terrier

PERSONNEL DE MAISON

Concierge résident Eddy Rognon **Concierge** Alain Pilatti **Concierge antenne d'ergothérapie du Littoral** Maria Helena Da Silva Alves **Aide concierge** Aldina Gomes Feliciano **Apprentis** Elie Pellissier, Nicola Rea **Employée de maison** Catherine Dubois-Quélet **Chef de cuisine** Tomas Anderson **Aide de cuisine** Aldina Gomes Feliciano, Hafida Lamrini **Cherkaoui** **Apprenti cuisinier** Vacant

UNITÉ AMBULATOIRE DE LANGAGE PERSONNEL ENSEIGNANT

Instituteur/trices Marcelline Calame Ruffieux, Claudine Dégerine, Elke Gottburg, Roxane Rappan, Myriam Robert-Nicoud-Charrière, Fabienne Tillmann Hunkeler, André Tissot-Daguette **AIDES PEDAGOGIQUES PAR L'INFORMATIQUE (API)** **Animateur** API André Tissot-Daguette

UNITÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE DU CERAS

DIRECTION ET ADMINISTRATION

Directeur pédagogique Alain Droxler **Directeur administratif et financier** Jean-François Iseli **Comptable** Annamaria Baer-Personeni **Secrétaire** Coralie Biedermann **Apprenti / stagiaire** Vacant

RESPONSABLES D'ANTENNE

Formateurs/trice responsables d'antenne Véronique Buchwalder-Rais, Fabrice Migliorini, Pascal Porret, Olivier Spaefig

PERSONNEL ENSEIGNANT

Enseignant(e)s Christine Arm Emery, Élie Babey, Arnaud Favre, Martine Walder-Matthey **Intervenants(e)s soutien cours professionnels** Christine Arm Emery, Élie Babey, Mirko Calabrese, Manuel Choffat, Arnaud Favre, Lucas Gloor, Jean-François Iseli, Martine Walder-Matthey

FORMATEURS

Formatrices Céline Bourquin, Viviane Cerf-Métille, Mélanie Gullotti-Oplinger, Patricia Pizzera-Grossenbacher, Patricia Sepulcri Iseli, Chantal Von Allmen-Iseli **Formatrices ergothérapeutes** Sylvie Cuhe-Scheidegger, Sabine Droz-Kaempf, Rosalie Fontaine, Anne-Dominique Huot Comisso, Maya Moretti, Chantal Schneider-Bonhôte, Marie-Hélène Terraz, Camille Vuagniaux **Formateurs MSP** Claude Beuret, Jacques Bühlmann, Hubert Crelier, David Gueissaz, Gérard Pfeiffer, Thomas Pfeiffer

PERSONNEL DE MAISON

Concierges Almerinda Coulot-Silva, Francisco Cundins Caamano, Rachel Monney-Mailard, Emilia Moreira Da Silva

COLLABORATEURS DE L'EXTÉRIEUR

CMPEa et Centre de psychomotricité **Médecin psychiatre** Christine Angele Burkhard **Psychothérapeutes** Valérie Béguin, Enrique Macho **Thérapeute en psychomotricité** Charline Roch

conseil de fondation

Conseil de fondation au 1^{er} septembre 2015

Représentants de l'Association Cerebral Neuchâtel (parents) Jean-Marie Lack, vice-président, Marc Eichenberger **Représentante de l'Association Cerebral Jura (parents)** Yvonne Ren-Koller **Représentante de l'Association Cerebral du Jura bernois (parents)** Sylvia Berber-Longchamps **Représentantes de dysphasie.ch (parents)** Karin Jacot, secrétaire, Vacant **Représentante de l'Association Dyslexie Suisse Romande (parents)** Elisabeth Weber-Pillonel **Représentant de Pro Infirmis** Richard Kolzer **Représentant de la République et canton de Neuchâtel, délégué de l'Office de l'enseignement spécialisé (OES)** Vacant **Représentant de la République et canton du Jura** Marion Cœudevez **Représentant de la partie francophone du canton de Berne, délégué du Conseil du Jura bernois** Antoine Bigler, président **Représentante de la commune de La Chaux-de-Fonds** Nathalie Schallenberg **Représentants du milieu de la formation professionnelle** Yves Pelletier, Jean-Luc Portmann **Représentant du monde économique et politique** Bernard Soguel, **Représentants du monde patronal** François Nyfeler, Vacant **Avec voix consultatives** Membres de la direction **Représentants du personnel (voix consultatives)** Chantal Schneider-Bonhôte, Manuel Streiff **Organe de contrôle** Fiduciaire Fiduhal, La Chaux-de-Fonds **Direction administrative et financière** Jean-François Iseli **Secrétaire de séance** Coralie Biedermann

Comité exécutif Antoine Bigler président, Jean-Marie Lack vice-président, Karin Jacot secrétaire, Yves Pelletier, Jean-Luc Portmann **Avec voix consultatives** Alain Droxler, Pierrine Guillaume-Gentil-Tillmann, Jean-François Iseli **Secrétaire de séance** Coralie Biedermann

billet de la direction

Madame, Monsieur, Chère lectrice, cher lecteur,

En décembre 2014, comme cadeau de fin d'année, les élèves ont assisté à la projection du film "Le Cirque" de Charlie Chaplin. De cette graine semée dans les esprits a germé la thématique de la fête de l'école qui a eu lieu en mai 2015.

À cette occasion, une semaine d'activités spécialement dédiées au monde du cirque (au sens large) et co-animée avec des intervenants de Ton sur Ton a permis de préparer une soirée riche en découvertes et en surprises. Après avoir assisté à la représentation du Cirque Starlight, et durant la semaine précédant la fête, des ateliers jonglage et acrobaties, magie, cinéma muet, sculpture sur ballons, cuisine et boissons foraines, musique en fanfare, grimages, décoration et fabrication de masques ou de marionnettes ont permis aux élèves de l'École spécialisée du Ceras (ci-après ES) de découvrir et faire leur monde du cirque en vue de le partager avec les invités du vendredi. Les photos du présent rapport vous montrent des aperçus de diverses activités.

Hormis les temps festifs et les activités hors cadre, la période de novembre 2014 à octobre 2015 a vu naître de beaux projets pour l'ensemble de la structure ES et des prestations qu'elle gère.

Élaboration d'une charte institutionnelle

Dans le but d'asseoir et d'affirmer les valeurs institutionnelles, le projet de création d'une charte institutionnelle a été lancé durant l'automne 2014. Accompagnée par Enkidu conseil, la direction a opté pour une démarche consultative auprès de tous les collaborateurs. Une récolte de mots clés puis des discussions répétées avec l'ensemble du personnel des différents secteurs autour de la charte ont permis de présenter au Conseil de fondation un texte qui a été validé durant l'assemblée du mois de juin 2015. La direction se réjouit du travail réalisé et de la base que constitue la charte en tant que référentiel au quotidien ou pour les prochaines réflexions institutionnelles.

Ouverture d'une classe intégrée à Peseux

Des discussions avec l'Office de l'enseignement spécialisé (OES) pour l'ouverture d'une classe intégrée ont été engagées en mars 2015 suite à la proposition de location d'une salle au collège des Coteaux à Peseux (Cercle scolaire de la Côte). Après étude du projet, l'OES a validé l'ouverture d'une 12^{ème} classe pérenne de l'ES pour la rentrée d'août 2015, faisant ainsi passer la capacité de 88 à 95 places.

La nouvelle classe, intégrée dans un collège hébergeant principalement le cycle 3, accueille huit élèves en âge de 8 à 11 Harnos et pouvant majoritairement se rendre de façon autonome à l'école. Le concept de prise en charge interdisciplinaire propre à l'ES y est garanti, mais organisé sur plusieurs sites proches du collège. L'expérience d'intégration dans un collège de l'école régulière nécessite des adaptations, tant de la part des professionnels qu'au niveau organisationnel général.

La mise en place de ce projet s'est construite dans une collaboration simple et efficace entre la direction du Cercle scolaire de la Côte qui nous a accueillis avec enthousiasme, la commune qui nous a aidés dans la recherche et l'organisation de solution et l'OES qui a soutenu et permis l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Augmentation des heures de soutien pédagogique spécialisé de l'Unité ambulatoire de langage (UAL)

La dotation en soutien pédagogique spécialisé augmente régulièrement (100% à sa création en 2006, 400% en août 2015), effet indéniable du mouvement pour l'intégration des élèves à besoins éducatifs particuliers à l'école régulière. Ainsi, depuis la dernière rentrée scolaire, ce ne sont pas moins de 39 élèves neuchâtelois qui bénéficient de 92 périodes de soutien pédagogique spécialisé chaque semaine.

Il est réjouissant qu'un plus grand nombre d'élèves puissent profiter de cette prestation. Cependant, la quantité actuelle de soutien se révèle souvent insuffisante pour permettre une bonne intégration de l'aide apportée. Avec 4 périodes de soutien hebdomadaires par élève, l'intensité du soutien serait bien plus adaptée et efficace.

Développement de "API: Aides pédagogiques par l'informatique"

Depuis 2011, API conseille des élèves présentant des troubles des apprentissages pour l'utilisation d'aides informatisées dans le cadre scolaire. Si, au début, la prestation ne touchait qu'une poignée d'enfants, l'augmentation progressive de la dotation ainsi que l'évolution de l'organisation de la prestation ont permis à une soixantaine d'élèves de bénéficier d'un conseil spécialisé durant l'année scolaire



1415

N° 46

De plus amples renseignements et informations sont contenus dans le rapport annuel de la direction, que vous trouverez sur le site www.ceras.ch



2014-2015. L'arrêté concernant la mise en place de mesures d'adaptation pour répondre aux besoins éducatifs particuliers (juillet 2014) a d'ailleurs fortement contribué à une plus grande collaboration entre API et l'école régulière.

API c'est aussi un site internet alimenté en documentations diverses relatives aux aides techniques ou applications et à leurs utilisations pédagogiques dans les activités scolaires.

Les activités d'API nécessitent une infrastructure technique et des moyens relativement conséquents. En ce sens, l'Office de l'informatique scolaire et de l'organisation (OISO) soutient activement la prestation.

Collaboration avec les cantons de Berne et du Jura

Les changements relatifs au concordat intercantonal en matière de pédagogie spécialisée et à sa mise en œuvre ont des incidences dans les différents cantons partenaires de la fondation. Dans cette période de changement et de mise en place, le fait de renouer avec les structures partenaires bernoises et jurassiennes afin de maintenir à jour les connaissances des systèmes, des chantiers ou changements prévus et des procédures à suivre est importante pour le maintien de la bonne collaboration.

Des contacts ont été pris, des rencontres organisées, donnant l'occasion aux représentants compétents des cantons de Berne, du Jura et de la fondation d'exprimer leurs besoins, leurs attentes ou leurs préoccupations réciproques tout en affinant le fonctionnement relatif aux démarches d'admission pour les élèves confédérés.

À l'occasion de ce bilan annuel, je souhaite pour terminer également exprimer ma reconnaissance et mes remerciements:

> à tous les partenaires externes avec qui le travail fut intense durant l'année écoulée, plus particulièrement pour leur collaboration à la mise sur pied de la classe intégrée à Peseux: MM. Offredi et Nadig, respectivement directeur et directeur adjoint du cycle 3 du Cercle scolaire de la Côte, Mme Zosso, conseillère communale, M. Daenzer, administrateur communal, M. Andrani, responsable des travaux publics ainsi que le chef de l'office de l'enseignement spécialisé, M. Philippe Willi;

> aux collaborateurs pédo-therapeutes pour leur excellent travail au quotidien auprès des enfants qui nous sont confiés et pour leur participation à la vie institutionnelle et aux projets de plus grande ampleur, notamment l'élaboration de la Charte; aux collaborateurs des services administratifs et généraux qui contribuent par leur travail au bon fonctionnement de l'institution ainsi qu'à une part importante du bien-être des élèves;

> à l'équipe de direction qui garantit, organise, gère et coordonne au quotidien les prestations pour environ 300 enfants (toutes prestations confondues) et dispensées par plus de 80 collaborateurs;

> à la direction administrative et financière de la fondation pour son soutien, ses conseils et sa disponibilité;

> et aux membres du comité exécutif et du Conseil de fondation qui nous soutiennent et nous font confiance pour gérer l'École spécialisée du Ceras.

Pierrine Guillaume-Gentil, directrice de l'École spécialisée du Ceras

un processus de formation, qu'il soit de type CFC, AFP ou formation pratique en entreprise, ou pour des stages d'orientation et de mise au travail se déroulant sur plusieurs semaines. Nous aimons affirmer que les entreprises avec qui nous collaborons représentent "notre capital", car, sans elles, les jeunes suivis par l'UF se retrouveraient sans solution et dans une situation très précaire, non seulement sur le plan de leur avenir professionnel, mais aussi dans leur épanouissement personnel et leur intégration sociale.

Il faut également souligner que sans une collaboration étroite avec les entreprises durant les stages et l'apprentissage, les jeunes apprentis auraient mille peines à entreprendre et mener à terme leur projet professionnel. Nous profitons donc de ces lignes pour leur adresser nos sincères et vifs remerciements.

Cette année, trente et un jeunes (sur trente-six candidats) ont réussi les examens finaux d'apprentissage et ont été fêtés le 4 juillet dernier au Club 44 à La Chaux-de-Fonds. Quatre ont obtenu une attestation de formation pratique, deux ont reçu une attestation fédérale de formation élémentaire (derniers titres décernés puisque ce type de formation n'existe plus), quinze se sont vu remettre une attestation AFP et dix un titre CFC.

À ce propos, veuillez consulter le site www.ceras.ch afin de lire les articles parus dans les quotidiens locaux. De plus, quelques informations supplémentaires quant au parcours de ces apprentis se trouvent dans le rapport annuel de l'UF, que vous retrouverez également sur notre site.

Depuis la rentrée d'août 2015, 124 élèves et apprentis fréquentent l'UF. Trente-deux nouveaux élèves ont été accueillis. Cette année, seuls deux apprentis fraîchement certifiés bénéficient d'un coaching dans leur premier emploi ou pour la recherche d'une place de travail, un jeune homme dans le canton de Neuchâtel et une jeune femme dans le canton du Jura. C'est la preuve que la majorité des apprentis récemment diplômés ont trouvé une place de travail et ont obtenu une indépendance tant souhaitée. Pour quelques-uns cependant, le rendement se situant encore en dessous de la moyenne exigée, une aide de l'AI, sous forme d'une rente partielle, va pouvoir compenser un manque à gagner.

Pour plus de détail concernant la provenance des élèves, les types de formations et les effectifs respectifs de chaque antenne, nous vous prions de vous référer au rapport complet se trouvant sur le site www.ceras.ch.

Les offices AI de la région BEJUNE, comme c'est le cas dans l'ensemble de la Suisse romande et probablement sur l'ensemble du territoire national, sont très fortement sollicités (le terme est faible) pour l'octroi de mesures d'aide à la formation. Notre structure répondant parfaitement à la volonté des dits-offices d'insérer le plus grand nombre de jeunes dans le premier marché du travail, nous sommes par conséquent confrontés à un nombre très conséquent de demandes d'admissions que nous ne pouvons malheureusement pas toutes prendre en considération.

Les lecteurs et lectrices habitués à lire ce billet chaque année constateront que nos propos à ce sujet sont récurrents, à savoir que si nous sommes enclins à dépasser notre capacité d'accueil budgétisée, il nous est tout simplement impossible de répondre favorablement à toutes les demandes d'accompagnement.

La problématique antinomique de la gestion d'un nombre croissant de demandes d'admission et du maintien des principes de base de l'UF (petites antennes, proches du terrain, réactives, etc.) reste un des enjeux majeurs et des plus complexes pour la direction.

Conventions avec les offices cantonaux de l'Assurance Invalidité.

Comme défini dans le contrat de prestation, un bilan annuel d'évaluation est effectué entre la direction et le responsable du domaine "Marketing et Management des contrats" de l'OAI-NE, M. Grégory Jeannet. Après que nous ayons exprimé notre entière satisfaction sur l'année écoulée, M. Jeannet nous a donné un retour très élogieux, tant de notre organisation administrative et de notre gestion que du fonctionnement de l'UF en lien avec les conseillers AI. Le sentiment de "tirer à la même corde" et cette confiance réciproque sont des éléments primordiaux à la réussite des jeunes qui nous sont confiés. Nous remercions l'ensemble des conseillères et conseillers, ainsi que les directions des trois offices neuchâtelois, jurassien et bernois (francophone) pour leur collaboration empreinte à la fois de professionnalisme et de sens humain.

Conclusion

Depuis quelques années, la Confédération et les cantons désirent promouvoir encore davantage l'apprentissage dual afin de désengorger les lieux de formation académiques et de maintenir une force économique composée de personnes formées et expérimentées à long terme. Si cette volonté est louable, il en résulte un nombre plus élevé de jeunes se retrouvant en concurrence dans la recherche de places de formation et de ce fait des personnes possédant des facilités certaines sur le plan intellectuel ont plus de chance d'être engagées, tant le critère d'un bon bulletin scolaire à la fin de l'école obligatoire est considéré comme déterminant dans le choix d'un futur apprenti par une grande majorité d'employeurs.

Nous osons espérer que cette politique ne compliquera pas encore davantage la prise en compte des jeunes caractérisés par un parcours scolaire complexe, parfois chaotique, et dont le seul carnet de notes refroidit bon nombre d'employeurs; en effet, pour nos apprentis rencontrant des difficultés, le système dual représente un terrain très propice à faire émerger leurs compétences, leur permet d'emmagasiner de nombreuses connaissances théoriques, en s'appuyant sur les expériences pratiques.

Fort heureusement, et même s'il reste encore beaucoup de travail en termes d'information et de communication, les besoins particuliers pour surmonter les difficultés liées aux troubles du langage sont de plus en plus reconnus et pris en compte par les formateurs en école professionnelle et sur les places de travail, ce qui améliore grandement l'acquisition des connaissances et l'émergence des compétences.

Au terme de ce billet, nous tenons à adresser nos vifs remerciements aux membres du Conseil de fondation et du comité exécutif pour la confiance qu'ils nous témoignent et du soutien apporté tout au long de l'année.

Nous remercions l'ensemble des collaborateurs, et les responsables d'antenne en particulier, pour leur énorme investissement au sein de l'UF et enfin tous nos partenaires pour leur engagement remarquable en faveur de l'insertion de personnes en difficultés au travers d'une formation professionnelle.

La Chaux-de-Fonds, octobre 2015
Alain Droxler / Jean-François Iseli

le mot du président

Les festivités du 25ème anniversaire de l'Unité de formation professionnelle du Ceras se sont récemment terminées avec la demi-journée officielle et festive du 18 septembre dernier, au Locle.

Après une visite commentée de la magnifique exposition "Triennale de l'art imprimé contemporain", au Musée des Beaux-Arts, des discours élogieux suivis d'un vin d'honneur dans le splendide écrin architectural de l'Hôtel-de-Ville, un spectacle interpellant et poignant de Mme Darina Al Joundi au Casino-Théâtre, un sympathique apéritif dînatoire a permis à toutes et tous de se retrouver, de réseauter, d'échanger et de passer un très sympathique moment.

C'est pour moi l'occasion de réitérer mes chaleureux remerciements aux officiels présents, aux autorités, aux offices AI, aux services de la formation et aux écoles professionnelles, aux membres du personnel et, surtout, aux employeurs, pour leur engagement et leur soutien tout au long de l'existence de l'UF. Les autres événements organisés à l'occasion de ce jubilé sont détaillés dans le rapport de la direction.

Bonne continuation à l'UF... et rendez-vous pour les trente ans, en 2019 ; cette année-là sera pour le moins particulière car l'ES y fêtera également son demi-siècle d'existence !

L'École spécialisée du Ceras a vécu une année bien remplie. Parmi les nombreux chantiers (voir à ce sujet le rapport de sa directrice), je souhaite relever l'ouverture, à la rentrée scolaire d'août dernier, d'une classe décentralisée intégrée au collège des Coteaux, à Peseux.

En effet, dans mon billet de l'an dernier, je regrettais le fait que l'ES ne puisse pas, faute de place, prendre en charge tous les enfants dont les besoins spécifiques avaient été reconnus par l'Office de l'enseignement spécialisé (OES) comme pouvant relever des compétences du Ceras. Grâce à l'ouverture et l'investissement de tous les acteurs du projet, l'ES a ainsi pu offrir ses prestations pédagogiques et thérapeutiques à sept élèves de plus. Tous nos collaborateurs méritent un grand coup de chapeau pour leur engagement, leur attitude toujours positive et professionnelle dans la recherche de solutions individuelles et novatrices pour chacun de nos élèves. Un grand merci à chacune et chacun d'entre eux.

Les Reussilles, octobre 2015
Le président, Antoine Bigler

ce texte figure également sur le site www.ceras.ch

Port Payé P.P.
2300 La Chaux-de-Fonds

"Le cirque est un bout de monde, où chacun y fait le sien". Rémy Donnadieu, photographe



contacts



École spécialisée du Ceras
unité scolaire, éducative et de traitement
unité ambulatoire de langage
unité ambulatoire de traitement
direction administration
11, rue du 12-Septembre, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 97 17
Fax 032 967 97 18
E-mail: es.ceras@ne.ch
CCP: 12-423568-7

Antenne d'ergothérapie du Littoral
8, rue de Neuchâtel, 2034 Peseux
Tél. et fax 032 730 52 92

Unité de formation professionnelle du Ceras
direction administration
23, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 60 10 Fax 032 910 60 19
E-mail: uf.ceras@ne.ch
CCP: 12-394783-7

Antenne de La Chaux-de-Fonds
23, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 60 11 Fax 032 910 60 19
E-mail: pascal.porret@rpn.ch

Antenne de Neuchâtel
12, rue de Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 16 15 Fax 032 725 16 40
E-mail: fabrice.migliorini@rpn.ch

Antenne de Delémont
25, route de Bâle, 2800 Delémont
Tél. 032 422 88 87 Fax 032 422 90 82
E-mail: veronique.buchwalder@rpn.ch

Antenne de Tavannes
11, route de Tramelan, 2710 Tavannes
Tél. 032 483 11 04 Fax 032 483 11 06
E-mail: olivier.spaetig@rpn.ch

www.ceras.ch

bilan consolidé 2014

bilan consolidé au 31 décembre 2014

N°	Actif	2013	2014
1000x	Caisses	23'169.10	17'995.80
101xx	Postes	82'197.97	93'853.42
102xx	Banques	63'096.32	40'361.71
10412	Dépôt de garantie de loyer	17'747.09	17'760.40
105xx	Débiteurs facturation	1'772'024.50	1'779'985.10
106xx	Autres débiteurs	333.65	45'555.75
107xx	Stocks	15'310.--	14'110.--
109xx	Actifs transitoires	40'439.65	100'949.05
110xx	Immeuble exploitation 12-Septembre 11	1'820'000.--	1'913'779.80
110xx	Immeuble exploitation Peseux	270'100.--	267'400.--
110xx	Immeuble Coquemène 23	497'530.--	483'565.--
111xx	Mobilier, machines, installations	191'100.--	158'910.--
112xx	Véhicules	64'604.--	83'784.--
113xx	Informatique	44'890.--	41'240.--
113xx	Titres	500.--	500.--
10910	Excédent de charges de l'exercice *	6'504'772.14	5'532'985.20
10911	Solde excédent charges (exercices précédents)	--	1'313'690.--
Total de l'actif		11'407'814.42	11'906'425.23

N°	Passif	2013	2014
2000x	Créanciers	157'791.25	222'712.85
20030	Créancier Prévoyance.ne (RFV exigible au 01.01.2014)	1'382'700.--	--
20200	Compte-courant bancaire BCN trésorerie	1'191'644.96	1'004'055.52
20400	Passifs transitoires	146'398.95	64'802.60
20500	Avances reçues s/excédents de charges de l'exercice	4'921'055.--	5'016'337.--
206xx	Emprunt hypothécaire Prévoyance.ne	525'000.--	450'000.--
206xx	Emprunt hypothécaire BCN Coquemène 23	300'000.--	288'000.--
206xx	Emprunt hypothécaire BCN Peseux	267'400.--	264'600.--
20680	Dette recapitalisation Prévoyance.ne	--	1'066'590.--
21001	Capital de dotation	50'000.--	50'000.--
21002	Capital de la Fondation	643'512.25	643'512.25
212xx	Fonds de réserve ES	464'910.50	463'526.80
212xx	Fonds de réserve UF	417'891.50	419'831.50
212xx	Fonds de réserve immeuble Coquemène	251'576.21	268'539.02
22000	Réserve liée (report résultats exercices précédents)	380'633.80	837'883.69
22001	Réserve liée (assainissement 2 ^{ème} pilier Prévoyance.ne)	307'300.--	846'034.--
Total du passif		11'407'814.42	11'906'425.23
* excédent charges ES		6'978'984.84	6'030'298.65
* excédent produits UF		-457'249.89	-485'519.31
* bénéfice UI		-16'962.81	-11'794.14
+ Total Fondation du Ceras		6'504'772.14	5'532'985.20

compte d'exploitation 2014

compte d'exploitation consolidé

N°	Comptes de charges/produits	ÉS	UF	UI	PP consolidé
3	Salaires et frais de personnel	6'494'317.80	3'182'851.65	--	9'677'169.45
4	Autres charges d'exploitation	1'370'974.10	493'834.10	--	1'864'808.20
Total des charges d'exploitation		7'865'291.90	3'676'685.75	--	11'541'977.65
6	Produits d'exploitation	1'834'993.25	4'162'205.06	11'794.14	6'008'992.45
Total des produits d'exploitation		1'834'993.25	4'162'205.06	11'794.14	6'008'992.45
Excédent provisoire ch. et produits		-6'030'298.65	485'519.31	11'794.14	-5'532'985.20
Couverture excédent de charges		6'030'298.64	--	--	
Neuchâtel		4'690'902.01			
Jura		535'235.58			
Berne		804'161.05			
part non prise en considération		--			

RÉPARTITION DES JOURNÉES DE PRÉSENCES

Nombre de journées - Canton	ÉS	UF	UI	PP consolidé
Journées internes	1'133	-	-	1'133
Journées externes/formation AI	24'559	20'299	-	44'858
Total journées civiles canton	25'692	20'299	-	45'991

Nombre de journées - Hors canton	ÉS	UF	UI	PP consolidé
Journées internes	68	-	-	68
Journées externes/formation AI	6'418	19'790	-	26'208
Total journées civiles hors canton	6'486	19'790	-	26'276
Total journées civiles CHS	32'178	40'089	-	72'267
correspondant à un nbre de jeunes moyen de	89	107	-	196

Auquel il convient d'ajouter une centaine d'enfants bénéficiant de prestations (physiothérapie / ergothérapie) dispensées par notre unité ambulatoire de traitement.

ÉS école spécialisée: unité scolaire, éducative et de traitement, unité ambulatoire de langage et unité ambulatoire de traitement
UF unité de formation professionnelle
UI unité immobilière

Le bilan et les comptes d'exploitation détaillés par rubriques comptables sont à votre disposition sur notre site www.ceras.ch



billet de la direction

de l'Unité de formation professionnelle du Ceras
Madame, Monsieur,

Chère lectrice, cher lecteur,

L'année scolaire 2014-2015 s'est déroulée de belle manière, ponctuée par plusieurs événements festifs et culturels liés à notre 25ème anniversaire; jugez-en plutôt:

> une torrée géante a réuni en automne 2014, dans les Franches-Montagnes, une bonne centaine de personnes, anciens apprentis et anciens membres du personnel, ainsi que le personnel actuel,

> un voyage d'étude particulier, au début mai 2015, a permis à une quarantaine d'élèves en année d'orientation et apprentis en formation pratique en entreprise de découvrir Bordeaux et sa région,

> début juillet 2015, nous sommes allés voir le spectacle **Fabrikk** de la troupe Karl's Kühne Gassenschau à Saint-Triphon, cadeau offert à l'ensemble de nos élèves, collaboratrices et collaborateurs.

> et pour terminer ces festivités, le 18 septembre dernier, a eu lieu la **partie officielle**, agrémentée d'une visite de la triennale de l'art imprimé au Musée des Beaux-Arts du Locle, d'un spectacle très émouvant "Ma marseillaise", de Darina Al Joundi, au Casino-Théâtre de la même ville, suivi d'un apéritif dînatoire.

Comme vous pouvez le constater, nous avons décidé, une fois n'est pas coutume, de prendre le temps et de fêter ce jubilé sur plusieurs mois, en offrant de nombreux cadeaux d'anniversaire aux différentes personnes liées de près à notre structure.

Les commentaires émis par les orateurs officiels, représentant les autorités ainsi que les offices AI des trois cantons BE, JU et NE, vis-à-vis de notre structure furent élogieux et touchants et nous sommes fiers d'avoir marqué ce quart de siècle en procurant une grande satisfaction à tous nos interlocuteurs, patrons d'entreprises et maîtres d'apprentissage, conseillers des offices AI, conseillers des services cantonaux de la formation professionnelle, enseignants et membres des directions des écoles professionnelles, etc.

Nous tenons encore une fois à remercier les membres de notre Conseil de fondation de leur soutien, tous les collaborateurs de l'Unité de formation professionnelle (UF) ayant œuvré à la mise sur pied de ces différentes manifestations et, bien évidemment, les invités d'avoir répondu présents et consacré un peu de leur temps à partager un ou plusieurs de ces événements avec nous.

Durant l'année scolaire 2014-2015, l'UF a accompagné entre cent-quatorze et cent-dix-neuf jeunes. La fluctuation de l'effectif, selon les arrivées et les départs durant l'année, a été moins marquée que l'année précédente. Ceci s'explique par le fait que des solutions ont pu être trouvées avec les maîtres d'apprentissage afin d'éviter de casser le contrat de jeunes se retrouvant en grandes difficultés. Seuls deux élèves ont quitté l'UF durant l'année, c'est dire si les projets professionnels ont été construits de manière judicieuse et si le réseau (apprentis, famille, entreprise, école professionnelle, UF) a bien joué son rôle. D'autre part, notre capacité d'accueil ayant atteint largement ses limites, nous n'avons pas répondu favorablement à de nombreuses demandes d'admission en cours d'année.

Les vingt-deux jeunes ayant effectué une année d'orientation ont tous trouvé une solution, soit en décrochant une place d'apprentissage, soit en effectuant une préformation. À ce groupe d'élèves, il faut également ajouter deux jeunes, déjà orientés dans un domaine relativement précis à leur arrivée à l'UF, ayant réalisé une année préparatoire avant leur entrée en formation et pour lesquels des solutions ont été trouvées pour la rentrée d'août dernière.

Bien que l'économie, dans le domaine de l'horlogerie en particulier, subisse un net ralentissement depuis ce printemps, nous désirons mettre une fois de plus en évidence l'ouverture de nombreux employeurs pour accueillir des jeunes en difficultés d'apprentissage dans

